



LA PETITE ECOLE « L.P.E. » PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 1 octobre 2019

Le 1^{er} octobre 2019, à 17 heures 30, à Bouchemaine, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'association LA PETITE ECOLE « L.P.E. » sur convocation de son Président, Jacques PELOUIN, envoyée par courrier électronique.

Sur 94 adhérents, à jour de leur cotisation, 51 sont présents et 15 représentés. Le quorum étant atteint, le Président déclare la séance ouverte.

Avant de présenter le rapport d'activités de l'Association, le Président tient à remercier :

- Tous les adhérents et donateurs
- Tous les bénévoles, qui interviennent salle Coupireau, à la Roseraie, 4 jours par semaine et ainsi qu'à Emmaüs, 2 jours par semaine
- les deux paroisses de Saint Aubin-Saint Symphorien à Bouchemaine et Saint Martin des Champs à Angers, qui nous accueillent dans leurs locaux
- Tous les « sponsors » qui nous soutiennent comme la Banque alimentaire, qui nous permet d'assurer une collation aux participants
- Tous ceux qui nous fournissent du matériel, des agendas, etc...

S'agissant des locaux de la Roseraie, le Président annonce qu'une extension est à l'étude.

Il rappelle l'objectif de LPE qui est de permettre l'intégration sociale, sociétale et professionnelle, par l'apprentissage des bases du français et de la découverte de la culture en France. Cette activité s'adresse aux demandeurs d'asile et aux réfugiés, dans un esprit très convivial et de respect mutuel.

Il souligne l'évènement marquant de l'année 2019 qui a été la visite de l'Assemblée nationale à Paris le 12 septembre : un montage Vidéo a été réalisé par l'un des participants ;

Les différents points de l'ordre du jour sont ensuite abordés :

A. Approbation du compte-rendu de l'A.G.O. du 25 septembre 2018

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 septembre 2018 a été lu et approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Afin d'éviter une lecture de ce compte-rendu, en cours d'AG, trop consommatrice de temps, il est évoqué la possibilité soit de le joindre à la convocation à l'AG, soit d'insérer à cette convocation un lien hypertexte permettant de le lire directement sur le site de LPE.

B. Rapport d'Activité

a) Gestion :

Chaque trimestre le conseil d'Administration se réunit pour statuer sur le bon fonctionnement de l'Association.

Au cours de l'exercice 2018-2019, il était composé de 11 personnes :

Claude BERNARD, Brigitte BERRUT, Jacques BOCCON GIBOD, Danièle FOLLEN, Cathy MICHEL, Fanny MICHEL, Jacques PELOUIN, Marie-Thé RIVIERE, Jeanne Marie ROUCHON, Denise SCHNEIDER, Aboubakar SHARIFF.

Entre ces réunions le Bureau se réunit pour régler les questions urgentes (cette année il s'est réuni 4 fois) Il est composé de :

- Jacques PELOUIN (Président) Danièle FOLLEN (Secrétaire) Denise SCHNEIDER (Trésorière)

Entre le CA et le Bureau, une réunion toutes les 6 semaines est envisagée.

b) Participation des apprenants au cours de l'exercice 2018-2019.

(en italique, rappel des chiffres 2017-2018)

Nombre d'apprenants :	235	(282)
Dont nouveaux :	122	(157)
Participation des hommes :	62 %	(66%)
Participation des femmes :	38 %	(34%)
Moyenne d'âge :	28 ans	(28 ans)

Ils proviennent pour :

- . 75 % de la corne de l'Afrique (Soudan, Érythrée, Somalie...) (66%)
- . 10 % du Moyen Orient (13%)
- . 3 % de l'Asie (8%)
- 6 % d'autres pays. (8% d'Europe)

c) Notre organisation

Nos bénévoles interviennent du lundi au jeudi, hors vacances scolaires, le matin à la Roseraie de 10h à 12h ; l'après-midi à Bouchemaine de 14h à 16h. Environ 50 bénévoles répartis sur les 2 sites et 8 à 10 par demi-journée

2 bénévoles interviennent à Emmaüs.

Nous travaillons par groupes de niveau et un thème est proposé chaque semaine. Un micro-ordinateur est disponible sur chaque site pour des cours inter actif en complément des manuels FLE. Cette année nous avons accueilli 2 stagiaires, sur Coupireau et Roseraie, et 3 de nos bénévoles ont été en formation.

d) Nos sorties :

- Le Musée des vieux métiers en octobre
- Le Musée de l'aviation à Marcé en janvier
- la Mairie d'Angers en décembre
- La Briocherie Pasquier en février
- le Château d'Angers en juin
- l'Assemblée Nationale en septembre

*Nous avons continué les séances à la Bibliothèque Toussaint à Angers pour inciter les participants à revenir emprunter des livres, CD et DVD.

e) Activités culturelles

- Atelier des Couleurs :

Cette activité est animée par 3 bénévoles offrant aux apprenants qui le souhaitent un mode original d'expression ; elle est menée durant 3 mois à Coupireau puis 3 mois à la Roseraie.. En Mai/juin les productions sont exposées au BAC.

- Atelier théâtre, (initié en 2018)

En partenariat avec l'Association « les Libres Filmeurs » et la mairie d'Angers pour aider les apprenants à s'exprimer

- Atelier « Récits»

Encadré par l'association « La Marge » avec le relais de Catherine Bellouin.

f) Autres actions pour l'intégration des apprenants :

- Partenariat avec la fondation FACE (Fondation agir contre l'exclusion)

L'objectif général de cette fondation nationale envers les demandeurs d'asile et les réfugiés est la création d'un partenariat favorisant l'insertion professionnelle des bénéficiaires d'une protection internationale et des demandeurs d'asile.

Les objectifs spécifiques sont :

- * de renforcer le parcours d'accompagnement vers l'insertion professionnelle des bénéficiaires
- * de mobiliser, impliquer et sensibiliser les entreprises dans l'insertion professionnelle du public visé

Les moyens mis en œuvre sont la simulation d'entretien d'embauche avec des Chefs d'Entreprise, un entretien conseil pour l'orientation et la validation d'un projet afin de présenter les métiers qui les intéressent, voire l'immersion en entreprise par l'accueil d'un demandeur d'emploi dans le cadre d'une mise en pratique professionnelle.

Les conditions pour bénéficier de cette prise en charge sont la Compréhension orale, l'expression orale et la lecture du niveau de nos groupes « avancés ».

La FACE est en relation directe avec 96 entreprises de l'agglomération

☞ 17 apprenants ont été ainsi pris en charge en 2019

Le président rappelle aux bénévoles que s'ils décèlent des besoins dans les groupes, qu'ils n'hésitent pas à le contacter ; ce partenariat permet une véritable continuité de notre action, pour l'aide à l'orientation professionnelle des apprenants.

- Participation à Bouchemaine en transat avec vente de livres au bénéfice de LPE

- Participation au Téléthon sous les couleurs de LPE

☞ **Le rapport d'activités 2018-2019 est approuvé à l'unanimité.**

A. Perspectives 2019-2020

Les différentes activités de 2018-2019 sont reconduites.

Une association qui n'évolue pas meurt.

Cet exercice devrait permettre d'envisager une nouvelle organisation, de nouvelles méthodes, des nouveaux partenariats et d'améliorer la communication, notamment externe.

Il est envisagé l'ouverture d'une page sur facebook, notamment pour faciliter les échanges entre les apprenants.

Il est noté une baisse de fréquentation des apprenants salle Coupireau. La question se pose de savoir si cela provient du positionnement de LPE, à Bouchemaine, qui peut paraître difficile d'accès pour les apprenants résidant dans les différents quartiers Angers.

Il sera proposé un sondage pour recueillir l'avis des apprenants et des bénévoles de Coupireau sur l'opportunité de délocaliser le site de Bouchemaine, et les raisons pour lesquelles certains apprenants viennent moins.

Monique Leloup demande à ce qu'un responsable soit nommé sur le site de la Roseraie, en remplacement de Cathy.

Suite à une remarque relative aux défauts de communication entre les bénévoles, il est fait remarqué qu'il avait été lancé un trombinoscope, qui n'a pas abouti, faute de transmission des photos et que des réunions ont eu lieu dans cet objectif : réunions pédagogiques, pique-nique, sortie à Béhuard.

B. Rapport financier et Budget Prévisionnel

- Rapport financier

Les dépenses et les entrées sont commentées avec précision par la Trésorière, Denise SCHNEIDER le solde de trésorerie du compte courant fait apparaître un solde positif. La Trésorerie est saine et l'excédent permet d'envisager les 2 prochaines années avec sérénité.

Le Budget Prévisionnel est présenté et commenté : il est proposé d'investir dans deux nouveaux ordinateurs, un sur chaque site, ainsi que dans de nouveaux tableaux.

Les comptes de trésorerie et le budget prévisionnel ainsi présentés n'ont amené aucune objection.

Ils sont adoptés à l'unanimité par les présents et représentés.

- Montant de la Cotisation 2020

Le Conseil d'Administration propose, pour l'exercice 2019-2020, de garder le même montant de 20€ que l'année passée.

- Participation des Apprenants : elle reste à 2 €.

Les propositions de cotisation des adhérents et de participation des apprenants sont adoptées

à l'unanimité.

E. Renouvellement du Conseil d'Administration

Statutairement, le CA est composé de 12 membres. En 2018-2019, il était composé de 11 membres.

- Jacques PELOUIN sortant, manifeste le désir de se représenter. L'Assemblée Générale a accepté à l'unanimité la reconduction de son mandat

- Marie-Thé RIVIERE est sortante et ne désire pas reconduire son mandat

- 2 membres du CA souhaitent arrêter leur participation dans l'association : Cathy MICHEL et Fanny MICHEL

Pour être en conformité avec nos statuts il nous reste donc 4 postes à pourvoir.

Quatre candidats sont proposés : Elisabeth BOISSELEAU Charline BOURAKI Pénélope LAMOUREUX, et Yves MAURAS

Les participants à l'Assemblée Générale, à main levée, ont accepté à l'unanimité ces quatre candidatures.

Le Conseil d'Administration 2019/2020 est ainsi composé de :

Claude BERNARD, Brigitte BERRUT, Jacques BOCCON GIBOD, Charline BOURAKI, Elysabeth BOISSELEAU, Danièle FOLLEN, Pénélope LAMOUREUX, Yves MAURAS, Jacques PELOUIN , Jeanne Marie ROUCHON, Denise SCHNEIDER et Aboubakar SHARIFF.

Le CA peut inviter à ses réunions des « experts » selon le sujet traité ; pour exemple, Louis-Marie Rivière peut être sollicité lorsque sont inscrites à l'ordre du jour des modifications sur le site internet.

Le nouveau CA dont la première réunion est prévue le lendemain de cette AG désignera les responsabilités de chacun et en particulier un nouveau responsable du site de la Roseraie.

Monique Leloup, responsable pédagogique, informe de la nouvelle composition de la commission pédagogique : Danièle Follen, Elisabeth Zalay, Martine Carré, Elisabeth Boisseleau et elle-même.

Une réponse sur les questions posées sera apportée par un compte rendu après étude juridique, étant donné que celles-ci n'ont pas été déposées 15 jours avant l'A.G., nous n'avons pas pu préparer les réponses.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance.

Bouchemaine, le 1 er octobre 2019

Jacques PELOUIN
Président de L.P.E.